CLÉS

La lettre du Conseil Municipal
Octobre 2015 - N° 30
www.rochechouart.com

Ne ratez pas !

Jeudi 19 novembre
Réunion publique sur la fusion des intercommunalités (« Assises du territoire ») à Saint-Junien, La Mégisserie

Vendredi 27 novembre
Rencontre avec les habitants, Réunion publique à 20h30 au Capitole

Retour sur un été record (p.3+)
Logique de développement (p.4+)
Chantiers réseaux routiers (p.4+)
L'Actu municipale (p.4)

DOSSIER
Une dynamique au cœur des nouveaux territoires (p.2-3)

Rochechouart

Éditorial

L'actualité m'oblige à évoquer le drame des réfugiés qui s'efforcent de rejoindre l'Europe pour échapper à l'enfer de la guerre. J'ai réuni le Conseil Municipal en séance extraordinaire le 7 septembre afin d'associer notre commune à l'appel national lancé par le Président de la République et participer à l'accueil de quelques familles.

Certes, nos collectivités ne peuvent à elles seules, et sans moyens supplémentaires de l'Etat, résoudre ce défi international. Cependant, à notre niveau, il s'agira de répondre modestement, mais avec humanité et pragmatisme, aux éventuelles sollicitations d'accueil.

Cette prise de position municipale ne remet pas en cause les politiques de solidarité du Centre Communal d'Action Sociale consacrées aux plus précaires, ni l'hébergement d'urgence des sans-abri.

A d'autres moments délicats de l'Histoire, ROCHECHOUART a su accueillir dignement des réfugiés espagnols, alsaciens, portugais... qui fuyaient la guerre ou la dictature. Nous devons rester fidèles à cette tradition humaniste et aux valeurs républicaines d'accueil et de solidarité.

Autre sujet de cette rentrée, la préparation budgétaire 2016. Peu de surprises sur la baisse des dotations de fonctionnement de l'Etat, qui représente pour notre commune 83 575 € en 2015, et autant pour 2016. Cet effort partagé ne peut que nous inciter à maintenir notre gestion sérieuse des finances municipales.

Le dernier point d'actualité que je dois évoquer est la mise en place de la réforme territoriale qui va transformer notre paysage institutionnel à partir du 1er janvier 2016.

Tout d'abord, vous allez voter les 6 et 13 décembre, pour élire vos conseillers régionaux au sein de la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.
On peut craindre à nouveau une forte abstention. Pourtant, les enjeux sont de taille en termes de développement économique et d'emplois, d'éducation et de formation professionnelle (lycées, universités, centres d'apprentissage), d'aménagement des territoires (maisons de santé, haut-débit, réseaux de transports...), entre autres. Autant de missions dépendant de la compétence de la nouvelle région.

Enfin, le 1er janvier, les communautés de communes « Pays de la Météorite » et « Vienne-Glane » auront fusionné pour former « Porte Océane du Limousin », au terme de plusieurs années de réflexion, d'harmonisation des compétences et de construction d'un projet cohérent de territoire. Elus, habitants, acteurs professionnels ou associatifs, sont invités aux Assises Citoyennes qui se tiendront le 19 novembre prochain à la Mégisserie de Saint-Junien.

Dans ce contexte évolutif, Rochechouart continue à se donner les moyens pour envisager l'avenir avec sérénité et dynamisme. C'est tout le sens de l'action municipale, animée par la volonté de développer notre cité et de répondre aux besoins de sa population. Notre dossier, qui vous présente les investissements accomplis en 2015, en est l'illustration.

Jean Marie ROUGIER

3 ***régions*** *(Limousin, Aquitaine, Poitou-Charentes) qui fusionnent*

2 ***mois*** *avant les fusions des intercommunalités (Porte Océane du Limousin) et des régions*

1 ***nouvelle dynamique*** *pour notre territoire*

« Notre cap : un engagement réfléchi et dynamique »

Fusion des régions ; plus près de nous, fusion des communautés de communes ; contraintes budgétaires... Le calendrier des prochains mois est riche en changements pour les collectivités. Si certaines communes craignent cette échéance, au point de sensiblement ralentir leurs investissements, ce n'est pas le cas de Rochechouart. L'équipe municipale s'appuie sur une gestion sérieuse des finances communales pour tenir son cap et continuer d'investir cette année, exclusivement sur fonds propres, au service de la qualité de vie et de l'attractivité de la ville.

Ce cap, c'est celui du développement, comme le souligne Jean Marie Rougier : « J'ai toujours mis l'accent sur la vision suivante : notre commune doit mettre tous les atouts de son côté pour améliorer sans cesse son attractivité, son dynamisme et sa qualité de vie. »

Aujourd'hui, les changements administratifs et territoriaux qui se profilent renforcent encore la sensibilité de ces enjeux. Pour autant, le Maire les considère avec sérénité : « nous avons toujours fait en sorte d'anticiper, de regarder loin devant. C'est ce qui nous permet de ne pas avoir à fonctionner en réaction aux problèmes qui peuvent surgir».

C'est aussi dans cette logique que la municipalité a toujours promu une gestion sérieuse, privilégiant notamment un endettement limité, une recherche systématique de subventionnements pour les projets, et le maintien d'une bonne capacité d'investissement en fonds propres.

C'est cette autonomie financière qui a permis à la commune de lancer, pour 2015, un important programme d'investissements (1 million d'euros sur fonds propres, impliquant... zéro emprunt !), orienté sur trois axes : qualité de vie à Rochechouart, développement durable et sécurité.

QUALITÉ DE LA VIE : MISER SUR NOS ATOUTS

Ce n'était sans doute pas le chantier le plus onéreux, mais sans doute un des plus attendus par les familles : le succès remporté, dès leur installation courant septembre, par les deux nouvelles aires de jeux de la Gare et de la Grosille montre bien la pertinence de ces structures ludiques et conviviales pour les bambins et leurs familles. Deux lieux idéaux pour se rencontrer, au-delà des générations.

Plus discrètes, la réfection en cours des terrains de tennis, du dojo, et la reprise de la couverture de la Maison du Temps Libre et de ses annexes s'avèrent tout aussi utiles et appréciables en termes de qualité de vie, et d'agrément pour les habitants.

De même, les travaux de réfection du réseau d'adduction d'eau potable (Les Chausseilles, réalisés en régie), le diagnostic-réseaux du centre-bourg, ou encore l'extension (en régie) du réseau d'eaux usées au Chemin des Marguerites concourent durablement à la qualité de la vie des rochechouartais.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : ÉCONOMIES, ÉCOLOGIE

Préparer l'avenir, c'est aussi veiller à améliorer sans cesse l'organisation des services, dans une optique de rationalisation. C'est cette démarche qui a présidé à la construction d'un nouvel espace couvert entre les deux granges occupées par les ateliers municipaux.

Cette extension permet de regrouper l'ensemble des services techniques, tout en limitant les coûts liés à la location des anciens garages « Limocar ». Le nouveau bâtiment, d'une surface de 320 m², est réalisé pour partie par une entreprise et pour partie en régie.

La logique de développement durable, propre à la démarche « Agenda 21 » dans laquelle s'est engagée la ville, prévaut également dans le renouvellement des équipements. C'est le cas avec l'acquisition, pour les Services Techniques, d'une brosse à caniveaux permettant de limiter l'emploi de produits phytosanitaires et remplaçant avantageusement le passage du camion aspirateur – privé – auquel il était précédemment fait appel..

De même, un nouveau souffleur fonctionnant sur la prise de force du tracteur (gain de temps et de confort pour les agents) est en cours d'acquisition, ainsi que deux nouveaux tracteurs plus fonctionnels, offrant un éventail de tâches et d'outils beaucoup plus large.

Enfin, on n'oubliera pas la réfection des enduits dans les allées des cimetières de Biennac et Boumoussou, qui limiteront le besoin de désherbage, tout en garantissant de bonnes conditions de circulation et de sécurité aux visiteurs, ou encore la future installation d'une couverture pour le silo à boues de la station d'épuration.

SÉCURITÉ, UN ENJEU AU QUOTIDIEN

Dans le précédent numéro de « Clés », au printemps dernier, nous avions évoqué les divers travaux engagés par la commune en matière de sécurité routière. Les chantiers, réalisés par une entreprise locale, ont débuté dès la rentrée sur les quatre points concernés, et avancent dans de bonnes conditions. Gageons que les automobilistes, de passage ou rochechouartais, s'adapteront rapidement à ces nouvelles conditions privilégiant une circulation douce dans l'agglomération.

La commune a également fait aménager les abords des groupes scolaires afin d'y optimiser la sécurité pour les enfants et leurs parents. Dans cette optique, c'est un ensemble combinant signalétique appelant à la prudence, marquages au sol et balises qui a été installé aux abords des écoles maternelle et élémentaire. Depuis la rentrée, le dispositif a déjà fait la preuve de son efficacité.

C'est aussi un souci de sécurité qui a conduit la commune à faire renouveler les rambardes, ainsi que le revêtement d'une partie des abords de l'école maternelle.

D'une manière globale, c'est la qualité de la vie de chacun qui est concernée par ces travaux, rappelons-le financés sans le moindre recours à l'emprunt. Cette qualité de vie qui constitue un des points cruciaux de l'attractivité de notre commune au cœur des futurs territoires.

Réfection du carrefour du cimetière

Dites-nous, M. le Maire...

Une logique de développement pour dessiner l'avenir

« Monsieur le Maire, nous approchons maintenant des différentes évolutions territoriales programmées pour la fin de l'année (fusion des communautés de communes, fusion des régions)... Rochechouart ne risque-t-elle pas d'être submergée dans cette nouvelle organisation ? »

Cette question m'inspire une première réflexion : l'équipe municipale est convaincue qu'une saine gestion municipale ne peut pas se mener « en réaction » aux événements ou aux diverses évolutions auxquelles la collectivité peut être confrontée.
L'action municipale doit, à mon sens, être menée à partir d'une vision claire de l'avenir vers lequel nous souhaitons faire avancer la commune. En nous adaptant, bien sûr, au contexte. Cette vision, pour nous, est fondée sur une logique de développement.
Concrètement, cela veut dire que nous savons que l'avenir de notre commune passe par une qualité de vie et de travail de bon niveau, mais aussi des services au public de qualité, et une collectivité résolument tournés vers la jeunesse.
C'est dans cette logique de développement que nous avançons résolument sur plusieurs dossiers importants : la rénovation du centre-bourg, par exemple, pour laquelle l'équipe municipale vient de valider le marché de Maîtrise d'Oeuvre.
De même, en terme de développement économique, nous pouvons annoncer la prochaine implantation d'une enseigne de la grande distribution sur la Zone Artisanale ; parallèlement, la commune s'engage, au côté de la communauté de communes « Porte Océane du Limousin » dans un projet de tiers-lieu connecté au très haut-débit, une structure au service des entrepreneurs mais aussi des salariés pratiquant le télétravail.
C'est aussi grâce à cette logique de développement et de partenariat avec d'autres collectivités que Rochechouart accueillera dans le futur une maison de santé – outil efficace contre la désertification médicale – un sentier d'interprétation au cœur de la Réserve Naturelle, ou encore le Centre de Recherche sur l'Impact et Rochechouart (CRIR), un établissement à portée internationale.
Autant de structures et d'aménagements qui contribueront à l'attractivité, et donc au développement, de notre commune.

RÉSEAU ROUTIER

Nombreux chantiers à l'automne

Parallèlement aux quatre points de chantiers mis en place sous la houlette de la municipalité, les axes routiers de la commune vont faire l'objet de plusieurs chantiers mis en place par d'autres collectivités.
Au-delà du chantier du château qui suit sereinement son cours, et après la réfection de la route de Saillat et route de Champagnac, le Conseil Départemental a lancé, depuis mi-octobre, une reprise du RD 675 sur deux tronçons : notre axe principal sera ainsi rénové du carrefour d'Oettingen à Carrefour Market, et du rond-point Gambetta jusqu'à la route d'Oradour-sur-Vayres. Un aménagement qui s'inscrit d'ores et déjà dans le projet d'embellissement du centre-bourg.
De son côté, la Communauté de Communes Pays de la Météorite entreprend, cet automne, plusieurs chantiers : curage des fossés et dérasement des accotements sur le VC8 à la Royère, le VC3 de Juillac au Breuil et le VC36, sur la route du Gaud ; un point à temps sur le VC8 à la Royère et une purge de chaussée sur le VC36 à la route du Gaud ; un enduit superficiel bicouche sur le VC8 à la Royère. Par ailleurs, des travaux sont en cours dans la traversée du Breuil de Vayres et programmés au carrefour de la Royère.

L'actu

Accueil des réfugiés

Par un vote unanime du conseil municipal, la Ville de Rochechouart s'est portée candidate à l'accueil de réfugiés arrivant du moyen-orient.
L'enjeu est de répondre à la crise humanitaire que l'on sait, dans le respect de la tradition d'accueil qui a déjà vu notre ville recevoir des réfugiés espagnols ou alsaciens.
La commune se conformera aux instructions de l'Etat concernant l'accueil d'urgence. Par ailleurs, toutes les idées et initiatives sont les bienvenues. Prendre contact, en Mairie, avec le CCAS.

Rentrée scolaire

Les effectifs sont stables : en légère baisse à la maternelle (de 103 à 92), en hausse à l'élémentaire (de 195 à 204).
Notons les arrivées de Sandrine Millon (Grande Section de maternelle) et Béatrice Fernandez (CP). Par ailleurs, Pascale Soury prend désormais un CE1-CE2.
Les TAP se sont mis en place dans de bonnes conditions, avec des modalités inchangées par rapport à l'an dernier.
Par ailleurs les services scolaires travaillent au renforcement des circuits courts pour la restauration scolaire.

Elections régionales

Ce scrutin, qui permettra d'élire nos représentants au Conseil Régional de la nouvelle Grande Région (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) se tiendra les 6 et 13 décembre prochains. Deux dates à cocher dans votre agenda.

Extension du paiement en ligne

Suite au succès de l'ouverture du paiement en ligne pour certains services au printemps dernier, cette prestation est étendue à l'accueil de loisirs.

Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Le Comité d'organisation s'est vu décerner le « Label du centenaire ». La commémoration se poursuit, avec le programme suivant :

- Conférence de l'historien Vincent Brousse « 1915 en Haute-Vienne, en France, en Europe ».
- Exposition quai Jacques Brel du 2 au 12 novembre (« soldats et utilisation de la guerre dans les publicités d'époque »). Le vernissage, le 30 octobre, sera marqué par la lecture de lettres de « poilus » et des chants de l'époque.
- Publication d'un ouvrage de José Délias sur le Monument aux Morts de Rochechouart.
- Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts et fleurissement des plaques aux cimetières (Biennac, Rochechouart).

Règlement local de publicité

Suite à la mise en œuvre de la Loi ENE dans les villes de plus de 3 500 habitants, la municipalité étudie l'opportunité de mettre en place un règlement local de publicité.

CCAS : ateliers senior de prévention

Suite au succès de la session 2014-2015 des « ateliers du bien vieillir », une réunion de présentation des ateliers menés par ASEPT et « Cap-Limousin » 2015-2016 sera organisée le mardi 17 novembre, à 14h30, à la salle du club du 3ème âge, Quai Jacques Brel.

CCAS : colis de Noël

Les personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées sur la commune, désirant recevoir le colis de Noël offert par la municipalité et non encore répertoriées doivent se faire inscrire en Mairie (service accueil) avant le 30 novembre.
Merci aux personnes déjà connues ou aux familles de signaler tous changements de situation, de domicile...

Médiathèque : nouveauté en ligne

Les divers services en ligne proposés par la Médiathèque Saint-Exupéry (blog, portail...) sont désormais regroupés sur un seul site, complet et convivial : http://rochechouart.bibli.fr/

Kaolin FM 88.9

Avec Julien Firley (animation) et Thibault Sarrazin (info), c'est une équipe renouvelée qui a pris les rênes de la radio rochechouartaise. La station émet sur 88.9 FM, mais est aussi écoutable sur internet (radio.fr) et même sur portable (applis «tunesin Radio » et « radio.fr »).
Contact : 05 55 55 88 90.

The Channel

Invest to prepare the future

New territories will appear in a few weeks : a new region, with the fusion of Aquitaine, Poitou-Charentes and Limousin, and also a new association of municipalities with "Porte Océane du Limousin" (Ocean Door to Limousin, born from the fusion of "Pays de la Météorite" and "Vienne-Glane").
If some mayors may feel anxious about these changes, it is not the case in Rochechouart : thanks to a serious financial management throughout the years, the municipal team keeps the line and brings on a new line of investments for the year 2015.
This investments, which represent a total amount of one million euro, are realized on the town's own resources and don't require to call for credit.
These investments concern quality of life, sustainable development, and also safety.

Summer 2015 : records !

Summer 2015 has been a huge success for the promoters of the different events which took place in Rochechouart : the numerous exhibitions,festivities, markets, concerts, festivals attracted big crowds, and many records have been beaten in that extend.
These successes prove how much Rochechouart has a real part to play in the touristic offer, and the promoter's permanent search of quality finds a fine reward.

Kaolin FM 88.9

There is a new team on Rochechouart's radio station, and the new grid is open to associative and benevole programs...
Contact : 05 55 55 88 90.

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart - www.rochechouart.com
Directeur de publication : Jean Marie Rougier
Correspondance et Rédaction : Mairie
Création - Conception : LMID édition
Crédits Photos : LMID édition I Mairie I Correspondants
Impression : Rivet Presse Edition
PEFC 10-31-1345 / Certifié PEFC / pefc-france.org
Retrouvez-nous sur :

Nouvelle aire de jeu - Espace la Gare

Agrandissement des locaux des services techniques

Réaménagement rue Fougeron-Laroche

Réfection de la toiture de la MTL

Sécurité aux abords des écoles

Nouvelle brosse à caniveaux

ETÉ : LES RECORDS TOMBENT ENCORE !

Encore une fois, Rochechouart a montré, au long de l'été qui vient de se terminer, son rôle incontournable dans l'offre estivale d'animations et de tourisme en Limousin. Plusieurs records ont même été battus, notamment en termes de fréquentation.

Soldat Louis - Labyrinthe de la voix

On notera, pour commencer, que la ville a reçu nombre de visiteurs tout au long de l'été. Ce qui, compte tenu des conditions climatiques et économiques est déjà plutôt satisfaisant. Grâce à la qualité de ses ressources, de ses services et de son patrimoine, Rochechouart demeure clairement une cité attrayante sur la route Richard Cœur de Lion.

Ensuite, on ne peut que se féliciter de la participation massive du public aux différentes manifestations, animations et expositions organisées tant par les associations locales que par la Ville... Et ce, quelle que soit la météo (à cet égard, on pense notamment au marché des potiers du 14 août).

On s'arrêtera bien sûr sur le beau succès du Labyrinthe de la Voix, qui a battu des records d'affluence (plus de 5 000 spectateurs au total). Le changement de cadre, dans les allées du Château, n'a pas rebuté le public, loin s'en faut. Au contraire, les participants ont apprécié ce nouvel environnement, tout comme la belle qualité des spectacles et animations.

On soulignera également la réussite du week-end multidisciplinaire du 15 août : du marché des potiers au concert de Cuivres en Fête, sans oublier les très animés concours de pétanque, la ville a connu une belle animation, avec un public nombreux et passionné.

La fréquentation des différentes expositions, avec l'organisation d'un véritable parcours de découverte artistique, s'est elle aussi avérée satisfaisante. Il en va de même de la journée des collectionneurs, qui fait désormais partie des rendez-vous incontournables pour un public assidu.

Signalons pour conclure la réussite des différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes, du feu de la Saint-Jean au 14 juillet, en passant par le vide-grenier, auquel était associé le concours de brouettes fleuries des amis des fleurs et le marché de nuit (en collaboration avec les commerçants). Bref, un été réussi et de qualité... L'enjeu est maintenant de faire au moins aussi bien en 2016 !

Exposition « D'art et d'Archives »

Marché des potiers et céramistes